



## REQUÊTE 78@F8'8A : 4: 8

### Personne assurée

Nom ..... Prénom .....  
 Date de naissance ..... N° d'AVS .....

### Mise en gage

#### Montant de la mise en gage

- Limité à CHF .....  
 (au maximum l'avoir de vieillesse disponible à la date de mise en gage)  
 Tous les droits actuels et futurs

### Nom et adresse du créancier gagiste

Nom ..... Prénom .....  
 Nom de la banque ..... Succursale .....  
 Rue/N° ..... NPA/Lieu .....  
 Personne de contact .....  
 E-mail ..... Téléphone (pendant la journée) .....

La personne assurée prend connaissance du fait que l'institution de prévoyance peut verser le montant mis en gage à l'office des poursuites ou aux créanciers sur gage au cas d'une mise en saisie.

La personne assurée déclare avoir complété le formulaire ci-dessus en toute vérité.

### Lieu/Date

### Signatures

.....

.....  
 Signature personne assurée

.....  
 Signature conjoint/Partenaire

### Documents nécessaires/Justifications à annexer (copies)

- Confirmation de mise en gage de la banque avec l'indication du montant hypothécaire ouvert (extrait) ou contrat hypothécaire actuel avec l'indication du montant hypothécaire ouvert
- Contrat de mise en gage
- Extrait actuel du registre foncier (vous devez être inscrit comme propriétaire)
- Attestation actuelle de domicile (après emménagement)
- La personne assurée est tenue de donner à la Fondation tous les renseignements complets et véridiques sur les faits essentiels ayant trait à leurs relations avec la Fondation et de fournir toutes les pièces justificatives requises.
- La mise en gage sera examinée dès que la Fondation pourra statuer sur la base des documents requis et que les frais en relation avec l'encouragement à la propriété du logement auront été versés.

### IMPORTANT

- Si la personne assurée est mariée/partenariat enregistré, veuillez joindre une copie d'un document officiel actuel avec signature du conjoint (par exemple passeport, carte d'identité)